

Procès-Verbal du Conseil municipal de La Jonchère-Saint-Maurice

le 09 mars 2023

Présents : Jean-Marie Horry (maire), Gérard Prugnau (adjoint au maire), Marie-Claude Servaes (adjointe au maire), Romain Laville, Aurélie Trentalaud, Adeline Clédat, Gérard Dumont, Loïc Désir, Denis Martinie adjoint au maire) Vincent Soumagnas, Samuel Riverain,

Procurations : Sonia Girardon (procuration à Gérard Dumont), Christophe Lafarge (procuration à Marie-Claude Servaes), Christophe Palade (procuration à Gérard Prugnau), Céline Brunet (procuration à Jean-Marie Horry)

Secrétaire de séance : Samuel riverain

Début de la séance : 20h

Ordre du jour :

- ① approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent
- ② validation des devis d'entreprises
- ③ demandes de subventions et adhésions
- ④ participation aux frais de fonctionnement RAM
- ⑤ participation au financement du budget assainissement com com ELAN
- ⑥ tarif restaurant scolaire
- ⑦ questions diverses

① approbation du procès-verbal du conseil municipal du mercredi 15 février 2023

Lecture par M. le Maire, approbation à l'unanimité et signature du procès-verbal par M. le maire et le secrétaire de séance

Gérard Dumont demande une modification sur le précédent PV :

Page 4 « Gérard Dumont rapporte des échos sur les réseaux sociaux de mise sous tutelle de la communauté de communes par la Préfecture »

A changer par :

« Gérard Dumont fait part des informations portées à sa connaissance et relatives à la convocation à la préfecture de l'équipe dirigeante de la com com ELAN au sujet des difficultés financières qu'elle rencontrerait »

La feuille de présence est signée par tous les présents

② devis des entreprises

a) Devis plan d'eau

JMH expose une erreur sur le devis de l'établissement Tallet et fils

Le devis révisé a été établi sur une base avec tous les travaux mais au fur et à mesure de l'avancement, certains postes pourraient être retirés.

68 525 € HT, 13705 € TVA soit 82 230 € TTC

Vote unanime

Pour mémoire l'entreprise Massy TP avait un devis de 106 638 € TTC

b) Travaux d'abattage des arbres ou branches rue du Parc

3 entreprises sollicitées

Burgain : pas de devis

Ecureuil élag : 6 000 €

Des racines aux branches : 3 300 € HT soit 3960 € TTC

Vote unanime pour ce dernier devis

Vincent Soumagnas ne prend pas part au vote

c) Porosité de la toiture du stade

Devis par l'entreprise Attila

Volet, sécurisation du toit avec une rambarde, entretien, expertise des fuites, réparation des murs

1 494,19 € HT soit 1793,75 € TTC. Ce devis ne prend en compte que l'étanchéité d'une partie du toit.

Vote unanime

Discussion sur l'intérêt de faire une rambarde par un pro, pas de devis à ce jour.

JMH répond qu'avec un professionnel, la commune a une garantie décennale

d) Feux d'artifice 14 juillet

Devis entreprise Bugat pyrotechnique soit 4 500 € TTC (dont 20 secondes offertes soit un tableau)

Discussion sur l'organisation de la sécurité

Samuel, Gérard : l'année dernière des personnes étaient passées derrière les barrières ce qui pouvait être dangereux. Il faudra du monde pour sécuriser le site.

JMH : la responsabilité est maintenant à 50 % pour l'organisateur et 50 % pour l'entreprise

L'étang ne sera pas rempli pour cet évènement, des travaux sont en cours, donc il y a une autre solution avec le fond du terrain de foot.

Vote unanime

e) Devis salle des fêtes

JMH présente un devis de Maciejowski pour remplacer 2 moto-ventilateurs.

Cout : 1 570 € HT 1884,07 € TTC

Gérard Prugnaud : au vu des problèmes avec les utilisateurs de la salle qui manifestent les thermostats des radiateurs et les cassent, ceux-ci sont désormais vissés.

Vote unanime

f) Devis étude SEHV

Le SEHV a fait un devis de 2 220,66 € pour étude énergétique afin de réaliser des économies d'énergies sachant que si on réalise plus de 30 % d'économie la commune est éligible au fond vert

JMH : lecture des missions du SEHV

Subvention 80 % possible

Vote unanime

g) Service annuel de maintenance de l'informatique pour les installations de l'école

Coût : 360 € HT soit 456 € TTC

③ Demande de subvention

Présentée par Marie Claude Servaes

base du montant	nombre d'habitants	organismes	montant de l'adhésion en €	montant de la subvention en €	vote	ne participe pas au vote	Commentaires
0,98 € / hab	839	SPA	822,22		unanime		
1 € / hab	839	mission locale de haute vienne	839		unanime		
		ADSPOLS 87	30		unanime		
		assoc de moy montagne	non				
		nature et patrimoine	20		unanime		
		FNATH		100	unanime		
		Robin des bois		400	unanime	Denis martinie	
		Solidarité paysans Limousin		non			
		Club de foot		300	unanime		Adeline et MCS aide pour la compta
		Resto du cœur		non			
		ligue contre le cancer		100	unanime		
		comice agricole		300	unanime	Aurélie Trentaiau	
		judoka ambazac					ajourné car pas toutes les données
		sclérose en plaque		non			
		Elan cycliste		1100	unanime		
		union DDEN		non			
		Ass tythme et gym		100	unanime		
		ACCA la jonchère		100	unanime		
		prévention routière		100	unanime		
		Secours populaire		300	unanime		
		FNACA		non			
		conciliateur de justice		50	unanime		

A noter dans le tableau des subventions figure l'unanimité pour la subvention envers l'ACCA, alors qu'un vote contre (Marie Claude Servaes) a été émis

④ participation frais de fonctionnement RAM

Il s'agit de la mise à disposition des locaux sur la commune de Saint-Laurent-les-Eglises.

Frais de fonctionnement : 3 404,25 €

JMH s'interroge sur l'intérêt de conserver ce service

⑤ participation financement budget assainissement com com ELAN

JMH lit la compétence de ce service à l'ensemble des présents ainsi que la convention.

Le budget général est en déficit

Appel de fond demandé : 14 580 €

Coût pour la commune de la jonchère : 0,72 € / m3

Les autres communes : 2 € 40

Vote unanime

⑥ tarif restaurant scolaire

JMH : attente d'un calcul sur un tarif social à 1 € par repas pour le 31/ 03 /2023

Proposition pour garder un tarif à 41 € 50 mensuel comme actuellement, mais revoir le tarif à la rentrée prochaine après affinement des calculs

Il y a eu une réunion avec les communes dont les enfants viennent à l'école à la Jonchère. MCS + JMH + GD + CB ont participé à cette réunion, le but étant de faire participer ces communes au coût du restaurant scolaire.

Il n'y a pas eu de refus catégorique, une décision viendra du conseil de chaque commune (Les Billanges, St Leger la montagne)

Pour information :

5 459 repas pour la maternelle sur 12 927 repas au total

La charge de la cantine est de 104 025 €

Le prix de revient d'un repas est de 8 € 05

Le reste à charge pour la commune est de 6 € / enfant

Vote unanime pour garder le tarif à 41 € 50 jusqu'au 30 juin 2023.

⑦ questions diverses

a) Motion sur le désenclavement ferroviaire
Mauvais état du réseau

b) Fédération de pêche

La convention signée avec la fédération date de 1994

La fédération souhaite revoir cette convention avec effet avant les travaux (elle souhaite réempoisonner avec du gardon, de la tanche et du brochet

L'étang passerait en catégorie 2 pour avoir des poissons carnassiers

JMH lit la convention aux élus

Décision approuvée pour signer la convention

c) Informations diverses données par JMh

Fibre : signature avec la société convergence, donc changement d'adresses mails dans les 6 mois.

Il existera donc 4 mails (secrétariat, contact, urbanisme, maire)

Le recensement : résultat sur un dossier complet disponible à la mairie

Rentrée scolaire : prochaine rentrée, l'école acceptera les très « petite section » (2 ans ½)

Cinoch : AG de l'association Cinoch le 8 avril salle des fêtes

Difficultés de circulation : aqueduc qui a cédé au carrefour de La Tantauille -> doit être réparé. Devis de 8 379,60 € à la charge de l'entreprise HALARY.

Rue des ormes : une grange est à vendre 8 000 € ; peut-être une maison du patrimoine ; à acheter par la mairie ? Projet à travailler

Adeline Clédat : idée sur une boîte à clés pour éviter d'être présent à chaque entrée ou sortie des bâtiments loués ; après installation

JMH : OK mais qui s'en occupe ?

Gérard Prugnau : pour Gérard ce n'est pas gérable, qui réalise l'état des lieux avant et à la sortie, qui met les clés dans la boîte, etc ...

Adeline Clédat : les élus se sont engagés, il faut aider et savoir se dégager du temps communal !

Animation pour le 14 juillet : Denis s'en occupe et revient vers nous prochainement.

Fin de la séance à 23 h

Le secrétaire de séance,

Samuel Riverain

Le Maire

Jean Marie Horry

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop at the top and several horizontal strokes below, identifying the Mayor as Jean Marie Horry.

